

C'est pour que la supplication des vivants obtienne aux défunts " ce jardin entier et définitif qu'ils ont souhaité durant leur vie ".

L'*Épître* qui suit proclame cette autre grande et redoutable vérité : la Résurrection générale pour le jugement dernier : " ce sera l'affaire d'un moment ; tout s'opérera en un clin d'oeil au son de la dernière trompette. Les morts ressusciteront incorruptibles " pour ne plus mourir. La victoire sera telle que " la mort sera comme absorbée ", anéantie. La mort est vaincue parce que le péché a disparu. " Gloire à Dieu qui nous a procuré cette victoire par notre Maître Jésus-Christ ! "

Que tous les fidèles, dit le *Trait*, soient absous et les liens du péché rompus à jamais, car c'est aujourd'hui le temps de " la grâce qui court ", de la miséricorde et de la pitié. Implorons le Seigneur pour que les âmes des défunts soient pardonnées au plus tôt ; car à l'heure du grand jugement il sera trop tard. Après la miséricorde, la vengeance : celle-ci n'est qu'une forme de la justice. Si les morts lui échappent à temps, à eux sera donnée la " béatitude éternelle dans la lumière ".

La Séquence *Dies irae, dies illa*, est connue. On sait les paroles de menace qui s'y trouvent prodiguées : jours de colère, de tremblement et de stupeur ; le livre sera ouvert ; toutes choses seront dévoilées au plein jour, et le monde sera jugé par un roi plein d'une majesté redoutable. Avant que cette heure arrive, appelons-en à Jésus, à sa Passion, à sa croix. Il a eu pitié de Madeleine, il aura pitié des âmes trépassées.

" A la voix du Fils de Dieu, ajoute l'Évangile, les morts ressusciteront. Le Père a la vie en soi, et aussi le Fils, et tous ceux à qui ils l'ont donnée. " Mais la vie éternelle appartient à ceux qui auront fait le bien sur la terre. Les autres ressusciteront pour le " Jugement ", c'est-à-dire pour la damnation.